

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 27 novembre 2007 à 20 h, à la salle Flore laurentienne située au centre administratif de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

SONT PRÉSENTS :

Commissaires :

Mesdames :

Nathalie Boisclair, Francine Chabot, Lucie Désilets, Suzanne Gagnon Poulin, Denise Girard, Michelle Laguë, Colette Larose, Nicole Leblanc, Lise Paquette, Thérèse Richard De Nitto et Chantale T. Renaud

Messieurs :

Roch Dumont, Alain Filion, Michel Gervais, Benoît Laganière, Sylvain Lévesque, Jean-Claude Rousseau et Gilles Roy

Commissaires représentant les parents :

Du primaire: Monsieur Nicolas Léonard

Du secondaire : Monsieur Michel Parent

SONT ABSENTS :

Messieurs Claude Denis, Normand Héroux et Serge Mainville

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

Monsieur Denis Roy, directeur général

Monsieur André Byette, directeur général adjoint

Madame Monique Guillet, directrice générale adjointe

Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint

Me Marylène Drouin, secrétaire générale

Madame Nicole Breault, directrice du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes

Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles

Madame Chantal Laforest, directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire

Monsieur Denis Sylvestre, directeur du Service des finances et de l'approvisionnement

Monsieur Daniel Tremblay, directeur du Service des ressources humaines

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

34-CC-2007-2008

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Girard :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté et sans modifications.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal :
 - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2007
 - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 13 novembre 2007
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale
 - 5.1 Reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs
6. Affaires du Secrétariat général
 - 6.1 Nomination du délégué et du substitut au Conseil général de la FCSQ
 - 6.2 Comité de révision de décision – composition
 - 6.3 Réception des déclarations de conflits d'intérêts (LIP)
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
 - 8.1 Amendement conclu entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) concernant le personnel enseignant détenteur d'une scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat de 3^e cycle
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
 - 9.1 Contrats de transport – transfert de propriété d'un transporteur
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
 - 10.1 États financiers 2006-2007 et rapport du vérificateur externe
11. Affaires du Service des ressources matérielles
 - 11.1 Appel d'offres public #OP-DEN-999 (2007-2009) Déneigement pour 4 groupes d'établissements
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
 - 13.1 Bail de location / Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy
14. Autres points
15. Questions orales du public

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents
18. Ajournement ou clôture de la séance

35-CC-2007-2008

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
25 SEPTEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Alain Filion que le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 septembre 2007 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

36-CC-2007-2008

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU
13 NOVEMBRE 2007**

IL EST PROPOSÉ par Madame Nicole Leblanc que le procès-verbal de la séance spéciale du 13 novembre 2007 soit adopté avec dispense de lecture.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

REDDITION DE COMPTES SUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS

Le directeur général dépose la reddition de comptes sur la délégation de pouvoirs couvrant la période du 25 septembre 2007 au 27 novembre 2007.

37-CC-2007-2008

**NOMINATION DU DÉLÉGUÉ ET DU SUBSTITUT AU CONSEIL GÉNÉRAL
DE LA FCSQ**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin peut, en vertu de l'article 5.1.1 des règlements généraux de la FCSQ, nommer un délégué et un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ces règlements, madame Lucie Désilets, présidente de la Commission scolaire Marie-Victorin est, de par son statut de présidente de la commission scolaire, membre d'office du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de ce même article 5.1.1, un autre représentant

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

peut être désigné par résolution;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner un substitut qui pourra, si nécessaire, agir avec les mêmes droits et privilèges que ceux du délégué;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Suzanne Gagnon Poulin :

- 1° de **NOMMER** la présidente pour agir à titre de délégué du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec;
- 2° de **NOMMER** la vice-présidente du Conseil pour agir, si nécessaire, à titre de substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec, avec les mêmes droits et privilèges que le délégué.

Adoptée à l'unanimité

38-CC-2007-2008

COMITÉ DE RÉVISION DE DÉCISION - COMPOSITION

CONSIDÉRANT la résolution adoptée par le Conseil des commissaires concernant la procédure des demandes de révision de décision;

CONSIDÉRANT que cette procédure prévoit notamment la création d'un comité de révision chargé d'examiner ce type de demandes ainsi que la composition de celui-ci;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de désigner annuellement les membres de ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Colette Larose :

- 1° d'**INSTITUER** un « comité de révision de décision », formé de neuf (9) commissaires dont la présidence à titre de membre d'office;
- 2° de **DÉSIGNER** sur ce comité les huit (8) autres commissaires suivants, dont un commissaire-parent :

Madame Nathalie Boisclair
Madame Francine Chabot
Madame Denise Girard
Madame Nicole Leblanc
Madame Chantale T. Renaud
Monsieur Roch Dumont
Monsieur Michel Gervais
Monsieur Nicolas Léonard, *commissaire-parent*

- 3° de **DÉTERMINER** que le quorum de ce comité de révision est de 3 membres.

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

Madame Thérèse Richard De Nitto demande le vote :

POUR : 17

CONTRE : 0

ABSTENTION : 1

Adoptée à l'unanimité

RÉCEPTION DES DÉCLARATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS (LIP)

La secrétaire générale reçoit les déclarations de conflits d'intérêts des commissaires.

39-CC-2007-2008

**AMENDEMENT CONCLU ENTRE LE COMITÉ PATRONAL DE
NÉGOCIATION POUR LES COMMISSIONS SCOLAIRES
FRANCOPHONES (CPNCF) ET LA CENTRALE DES SYNDICATS DE
L'ENSEIGNEMENT (FSE-CSQ) CONCERNANT LE PERSONNEL
ENSEIGNANT DÉTENTEUR D'UNE SCOLARITÉ DE 19 ANS OU PLUS
AVEC DOCTORAT DE 3^E CYCLE**

CONSIDÉRANT l'amendement conclu entre le Comité patronal de négociation pour les commissions scolaires francophones (CPNCF) et la Centrale des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) concernant l'*Ajout de la lettre n° 1 : Lettre d'entente relative aux enseignantes détentrices et enseignants détenteurs d'une scolarité de 19 ans ou plus avec doctorat de 3^e cycle des commissions scolaires ;*

CONSIDÉRANT QUE cet amendement modifie l'Entente nationale renouvelée le 16 décembre 2005;

CONSIDÉRANT QUE cet amendement doit être signé par les parties locales;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Denise Girard:

QUE madame Lucie Désilets, présidente du Conseil des commissaires et monsieur Denis Roy, directeur général soient mandatés pour procéder à la signature dudit amendement ci-annexé.

Adoptée à l'unanimité

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

6

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

40-CC-2007-2008

**CONTRATS DE TRANSPORT – TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ D'UN
TRANSPORTEUR**

CONSIDÉRANT que la compagnie Véolia transport (2172-0677 Québec inc. et 2422-3026 Québec inc.) avise la Commission scolaire Marie-Victorin, dans deux (2) lettres datées du 29 octobre 2007, du changement de contrôle de l'actionnariat faisant suite à la vente de ses actifs aux compagnies Autobus Longueuil inc, (9187-1665 Québec inc.) et Autobus Rive-Sud (9187-1673 Québec inc.), toutes deux filiales de Transport scolaire Sogesco inc. ;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 44 du contrat de transport scolaire, la commission scolaire Marie-Victorin doit consentir à une cession d'entreprise ;

CONSIDÉRANT que Transport scolaire Sogesco inc. est une entreprise reconnue dans le milieu du transport scolaire ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Denise Girard :

DE mandater le directeur général à autoriser, après vérifications appropriées, ces changements de propriétaire, à signer au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin tout document relatif à ces ventes et à poser tout geste dans la poursuite de ce dossier lorsque les compagnies Véolia transport (2172-0677 Québec inc. et 2422-3026 Québec inc.) ainsi que Transport Sogesco inc. (9187-1673 Québec inc. et 9187-1665 Québec inc.) auront confirmé la date exacte de l'entrée en vigueur de ces transactions.

Adoptée à l'unanimité

41-CC-2007-2008

**ÉTATS FINANCIERS 2006-2007 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR
EXTERNE**

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, toute commission scolaire doit soumettre le rapport financier annuel accompagné du rapport de vérification au Ministre ;

CONSIDÉRANT que le comité de travail du Conseil des commissaires a recommandé l'acceptation du rapport financier de l'exercice 2006-2007 ;

CONSIDÉRANT que certaines sommes sont prévues pour des activités spécifiques et que les soldes non dépensés au 30 juin 2007 devront être utilisés à ces fins ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Colette Larose :

QUE le rapport financier de la Commission scolaire Marie-Victorin pour l'exercice financier 2006-2007 et le rapport de vérifications correspondant soient acceptés, en réservant les sommes ci-dessous, aux fins précisées :

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

7

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

Écoles primaires et spécialisées	5 863 453 \$
Écoles secondaires	1 232 400 \$
Centre de formation professionnelle	759 856 \$
Centre d'éducation des adultes	73 074 \$
Enveloppes spécifiques	1 615 400 \$

Adoptée à l'unanimité

42-CC-2007-2008

APPEL D'OFFRES PUBLIC #0P-DEN-999 (2007-2009)
DÉNEIGEMENT POUR 4 GROUPES D'ÉTABLISSEMENTS

CONSIDÉRANT que le Service des ressources matérielles a procédé à une démarche d'appel d'offres public pour le déneigement de cinquante-cinq (55) de ses établissements;

CONSIDÉRANT que six (6) firmes se sont procuré les cahiers de charges;

CONSIDÉRANT que deux (2) firmes ont déposé une soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service des ressources matérielles suite à l'analyse des soumissions;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Nicole Leblanc :

QUE le contrat de déneigement d'un groupe d'établissements (groupes 1 et 2) de la Commission scolaire Marie-Victorin soit accordé à la firme «E.P.H. Éric Huberdeau enr.» pour un montant forfaitaire total de 607 400,00 \$, taxes incluses, pour une période de deux ans, soit pour les hivers 2007-2008 et 2008-2009, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 23 octobre 2007 déposé par le Service des ressources matérielles;

QUE la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer les contrats et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

Adoptée à l'unanimité

43-CC-2007-2008

BAIL DE LOCATION / CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
PIERRE-DUPUY

CONSIDÉRANT le manque de locaux au Centre de formation professionnelle Pierre-Dupuy;

CONSIDÉRANT que la location d'espace additionnel permettra d'offrir de la formation et du perfectionnement aux travailleurs de la construction;

Initiales du
président

Initiales du
secrétaire

8

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN
CONSEIL DES COMMISSAIRES
SÉANCE ORDINAIRE DU 27 NOVEMBRE 2007

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Francine Chabot :

QUE le Conseil des commissaires approuve la convention de bail entre la Commission scolaire Marie-Victorin et 9147-1490 Quebec inc.;

QUE M. Denis Roy, directeur général, soit autorisé à signer la convention de bail.

Adoptée à l'unanimité

QUESTIONS ORALES DU PUBLIC

La présidente invite les personnes présentes dans le public à prendre la parole. Aucune personne n'a pris la parole.

AUTRES POINTS

Aucun autre point n'a été abordé.

PAROLE AUX COMMISSAIRES

Quatre commissaires ont pris la parole.

PAROLE AUX COMMISSAIRES REPRÉSENTANT LES PARENTS

Le commissaire-parent représentant le secondaire a pris la parole.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin à 20 h 45.

Présidente

Secrétaire générale